



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

**DÉCISION :**

Affaire suivie par : Thomas Le Brigand

GESTION PATRIMONIALE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**N°D24DSTG134**

**OBJET : RÉPARATION DE LA CHAUDIÈRE BOIS DU BASSIN D'INITIATION À MONSEMPRON-LIBOS**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le fonctionnement actuel de la chaudière bois dégradé suite au possible passage d'un corps étranger dans le cheminement des plaquettes bois, que ce problème a fortement impacté l'approvisionnement en bois de celle-ci ;

Considérant l'importance de favoriser le chauffage au bois du bassin d'initiation plutôt que le fioul pour des raisons économiques et écologiques ;

Considérant la fermeture du bassin pendant juillet et août permettant de réaliser une majorité des travaux durant cette période et donc de limiter la consommation de fioul que sera inévitable à la réouverture du site ;

Considérant l'analyse du devis reçu ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,

1°) – De retenir l'offre de l'entreprise MA2I pour un montant de 9 296,88 euros/TTC, pour la remise en état de la chaudière au plus proche de la date de réouverture du bassin d'initiation ;

2°) – De signer le devis ;

3°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget principal 2024.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 26 juillet 2024



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 31 juillet 2024

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 31 juillet 2024

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)